

Master en Gestion des Risques et bourses de l'OMS/TDR Cérémonie du lancement des programmes

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 23 JUIN 2023

1372

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Au référendum et au retrait de la MINUSMA

Opposition ferme du CSP-PSD



Mali : Remise de matériels pour dynamiser la filière mangue



Célébration des 10 années d'exercice de NRC au Mali : La Directrice pays fait le point



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

20 Juin
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



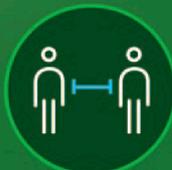
Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

26

Nouveaux cas confirmés

0

Nouveaux guéris

0

Nouveaux décès

0

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

698873 Vaccinations incomplètes

3742757 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33150

Guéris

32331

Décès

743

dont 01 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social



/ Une /	<p>Au référendum et au retrait de la MINUSMA Opposition ferme du CSP-PSD</p>	P.4
<hr/>		
/ Breves /	<p>Prochain sommet de la CEDEAO : Les élections au Mali, en Guinée et au Burkina au menu 9è salon du financement de l'agriculture à sikasso : La banque verte reste le sponsor officiel de l'événement Mali : Les groupes armés du nord dénoncent des fraudes lors du référendum Il y a 10 ans : Tiébilé Dramé, Kidal et le sens d'un acte L'OCLEI, l'APBF et les sociétés de finances Mobile sont favorables à un renforcement de leur partenariat</p>	<p>P.13 P.13 P.14 P.14 P.15</p>
<hr/>		
/ Actualité /	<p>Célébration des 10 années d'exercice de NRC au Mali : La Directrice pays fait le point Mali : Remise de matériels pour dynamiser la filière mangue Master en Gestion des Risques et bourses de l'OMS/TDR : Cérémonie du lancement des programmes Gestion opaque au sein du PMU-MALI : Le syndicat des travailleurs permanents tance l'actuel DG</p>	<p>P.17 P.18 P.20 P.21</p>
<hr/>		
/ Politique /	<p>Bamako : Retenue du passeport diplomatique de l'imam Mahmoud Dicko La constitution du 18 juin 2023 : Un texte qui va beaucoup impacter la scène politique du Mali !</p>	<p>P.24 P.25</p>
<hr/>		
/ Culture & Société /	<p>Effervescence de la fête de Tabaski : Les marchés de la capitale plus que jamais mouvementés</p>	P.27
<hr/>		
/ International /	<p>Sommet de la CEDEAO : La tenue des élections au Mali, en Guinée et au Burkina au menu Probables modifications du code électoral au Sénégal : Khalifa Sall et Karim Wade proches d'être candidats en 2024</p>	<p>P.31 P.32</p>
<hr/>		
/ Sport /	<p>Asamoah Gyan : La légende ghanéenne du football, annonce sa retraite</p>	P.34

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations

(AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass –
Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:**
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssouf Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



Au référendum et au retrait de la MINUSMA **Opposition ferme** du **CSP-PSD**

Le Cadre Stratégique Permanent pour la paix, la sécurité et le développement (CSP-PSD), un regroupement de certains groupes armés, a annoncé dans un communiqué qu'il ne reconnaissait pas la nouvelle constitution votée le 18 juin dernier. Dans le même communiqué, ces groupes armés ont apporté leur soutien à la MINUSMA, dont le retrait exigé par les autorités serait «un coup fatal porté délibérément contre l'Accord pour la paix».

Dans son plaidoyer, le CSP-PSD s'op-

pose non seulement à la reconnaissance de la nouvelle constitution votée lors du référendum du 18 juin 2023, mais aussi au retrait de la MINUSMA, exigé par les autorités à la demande d'une frange de la population malienne. Il s'agit des Mouvements signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger, en l'occurrence la CMA, la Plateforme des Mouvements du 14 Juin 2014 d'Alger et une partie des mouvements de l'inclusivité, tous regroupés au sein du CSP-PSD.

Dans son communiqué N°03/BE/CSP-PSD/ du 5 Juin 2023, à la suite d'une réunion avec la médiation internationale, le cadre avait exprimé son inquiétude «sur la question du référendum du 18 juin en particulier et le processus de paix en général», en soulevant un certain nombre de préoccupations auxquelles des pistes de solutions avaient été proposées. Le cadre estimait avoir «fait toutes les concessions pertinentes en demandant un compromis entre les parties signataires avant la tenue du référendum du 18 juin». Malheureuse-



ment, son appel pour un dénouement heureux n'a jamais été entendu par les autorités.

Le CSP-PSD informe également que, dans les zones qu'il contrôle, particulièrement la région de Kidal et la quasi-totalité des localités (communes et cercles) des régions de l'Azawad /Nord Mali, aucun vote n'a eu lieu le 11 ni le 18 juin, à l'exception des chefs-lieux des régions et des cercles de la région de Gao, de Tombouctou et Ménaka ville où les urnes ont été bourrées sans retenue.

Le Président de l'AIGE, Me Moustapha Cissé, a déclaré devant la presse que «l'élection référendaire tenue le 18 juin 2023 sur toute l'étendue du territoire sans exception». «Le CSP-PSD ne reconnaît pas la constitution en raison des irrégularités qui ont entaché le processus et de son manque d'inclusivité et de consensus. Avant même la rédaction du projet de constitution, lors de la Réunion de Niveau Décisionnel tenue du 3 au 5 août 2022 à Bamako, le CSP-PSD avait rappelé à la partie gouvernementale sa charge conformément à l'Article 3 - Chapitre 1 - Titre

I de l'Accord, qui consiste à prendre toutes les mesures nécessaires pour résoudre les différends afin que la future constitution prenne en compte les dispositions essentielles de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger.

Le CSP-PSD a également dénoncé la demande des autorités maliennes lors de la dernière réunion du Conseil de Sécurité de l'ONU concernant le retrait sans délai de la MINUSMA. Les groupes armés mettent en garde contre les conséquences directes sur les populations déjà fragilisées par le terrorisme et le sous-développement. Selon le CSP-PSD, la MINUSMA, en plus de sa mission multidimensionnelle, est la cheville ouvrière des parties garantes de la mise en œuvre et du suivi de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger. Elle assure notamment, à travers la Présidence du CTS et de ses démembrements EMOV, organes actifs du dispositif, tous les arrangements sécuritaires pour la stabilité.

Le CSP-PSD est convaincu que le retrait de la MINUSMA sera un coup fatal porté délibérément contre l'Accord pour la paix dont la mise en œuvre est poussive depuis sa signature. En conséquence, le départ de la MINUSMA sans autre alternative crédible constituerait une menace pour la sécurité au Mali et dans toute la région.

■ Binadjan Doumbia

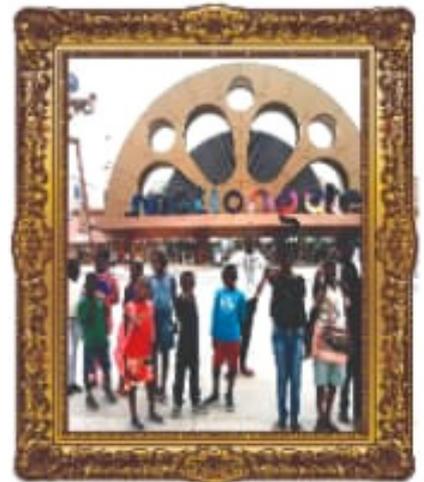
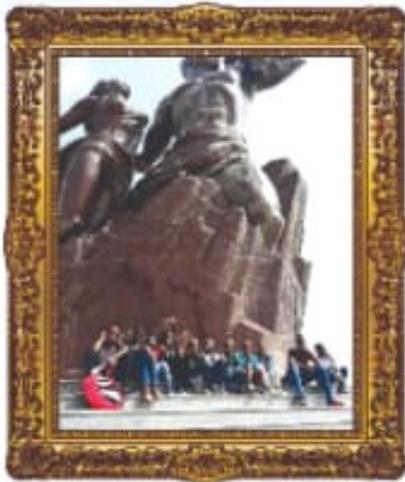
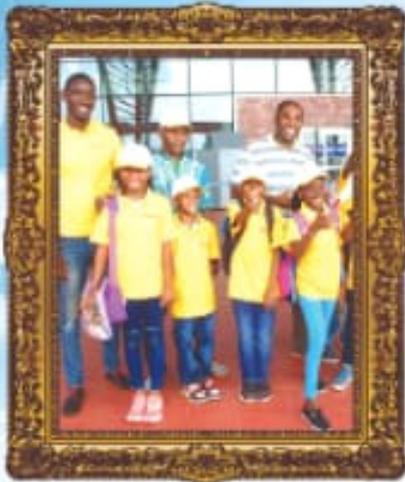
WARABIZ TOUR



**Emirates
Holidays**

**BAMAÑO - DUBAÏ VIA DAKAR
SÉJOUR - DUBAÏ :
DU 05 AU 19 AOÛT 2023**

**Tarifs : 1 500 000 FCFA
Frais d'Inscription : 300 000 FCFA**



© Dupli - image - image s - 03 44 20 10 - 70 46 10 50



SEBENIKORO, BP : E 3535
Rue : 415 Porte 200 Derrière
l'Agence Kalo Jiginew
CONTACTS : +223 76 47 36 71 / 65 25 70 27
Bamako - Mali / E -mail : warabizmali@yahoo.fr



ANGLETERRE

2023

REJOIGNEZ-NOUS À

BARTON HALL

LES MEILLEURS PARCS
D'ATTRACTIONS
DE LONDRES



TRANCHE D'ÂGES : DE 7 À 17 ANS

An Amazing Experience With us

13 ans
D'Expériences

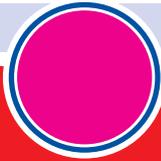


SEBENIKORO, BP : E 3535
Rue : 415 Porte 200 Derrière
l'Agence Kafo Jiginew
CONTACTS : +223 76 47 36 71 / 65 25 70 27
Bamako - Mail / E-mail : warabizmali@yahoo.fr



■ Seydou Oumar Traoré

Assassinat de Issa Koné : les 1ères enquêtes se dirigeaient vers la femme et son frère. Mon Dieu



■ Débat Politique de Diany.ml FM avec Kassim Traore



#Bamako: De retour de la Mauritanie, ce matin à l'aéroport de Bamako la police a retenu le passeport diplomatique en cours de validité de l'imam Dicko. Il a eu ce passeport sous IBK. L'imam Dicko est rentré chez lui sans problème



■ Média A



Chacun suit son destin

Arrivé à la Radio Kledu très jeune un jeudi 27 avril 1997, Kassim Traoré quitte la boîte le lundi 19 juin 2023.

Indiscutablement, l'homme manquera à nous autres fidèles auditeurs de ses émissions.

En tant qu'auditeur et ami de l'intéressé, j'aurai aimé qu'il reste dans cette boîte jusqu'à la retraite mais bon...

Djimé Kanté!



■ Kati24



#MAHMOUD_DICKO: PASSEPORT SAISI

Selon plusieurs sites très proche de l'Imam Mahmoud DICKO, son passeport lui aurait été saisi ce jour, 22 juin 2023, de retour d'un voyage.

#InfoKati24



Jeune Afrique Business



Longtemps en négociations pour s'offrir le club français, le Nigérian Aliko Dangote a finalement abandonné son projet, laissant la place à la société danoise Sport Republic, désormais en pôle position.



Ambassade des Etats-Unis au Mali



Une orientation pré-départ pour le SUSI (Summer Study Institute) s'est tenue au Centre Américain de Bamako, Mali. Cet événement met en lumière la coopération bilatérale entre les USA et le Mali, favorisant un échange enrichissant d'idées et d'expériences. Bon voyage aux participants qui se préparent pour une aventure éducative inoubliable! #SUSI #USAMaliEnsemblePourLeducation

ONU Femmes Mali



Ouverture à #Ségou du 20 au 22 juin 2023 de l'atelier de validation du rapport de l'étude sexo-spécifique de l'extrémisme violent réalisée grâce à l'appui d'ONU Femmes dans le cadre du programme d'appui au PAN 1325 et du Programme de stabilisation du Mali à travers le renforcement de l'Etat de Droit (PROS-MED) avec le financement du #PBF. La rencontre était présidée par le Représentant du Ministre des Affaires Religieuses des Coutumes et du Culte, avec la participation du Secrétariat Permanent de Lutte Contre l'extrémisme violent et le terrorisme, du Ministère de la promotion de la femme, les représentants de la police nationale, des organisations de la société civile, les communautés et les confessions religieuses.

#ONUFemmes

#PNUD

#MINUSMA

#PBF

#PaysBas



■ Lumiere TV

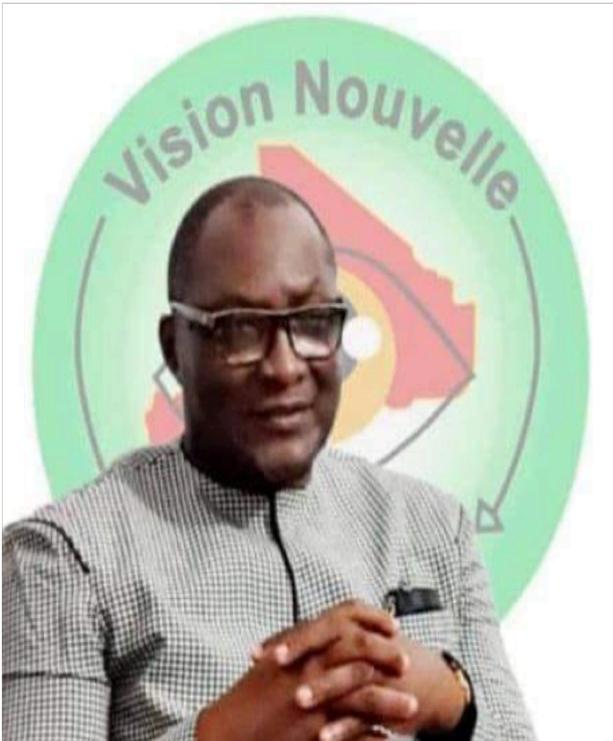


[NÉCROLOGIE : Décès d'Aliou Traor-ATT TRANSIT, Président de l'association Nouvelle Vision]

C'est avec beaucoup de tristesse que je viens d'apprendre le décès de Aliou TRAORÉ ATT Transit, Président de l'association Nouvelle Vision. Celui qui fût pour moi un frère et un bon conseiller a rendu l'âme ce jeudi 22 juin en Turquie. Au cours de sa vie Aliou a réalisé d'innombrables actions humanitaires et citoyennes dans son pays, le Mali.

Prions pour le repos éternel de son âme. Qu'Allah lui accorde une place dans son paradis.

Fatoumata Batouly NIANE,
Présidente du mouvement An biko.



■ SEGOU MEDIA



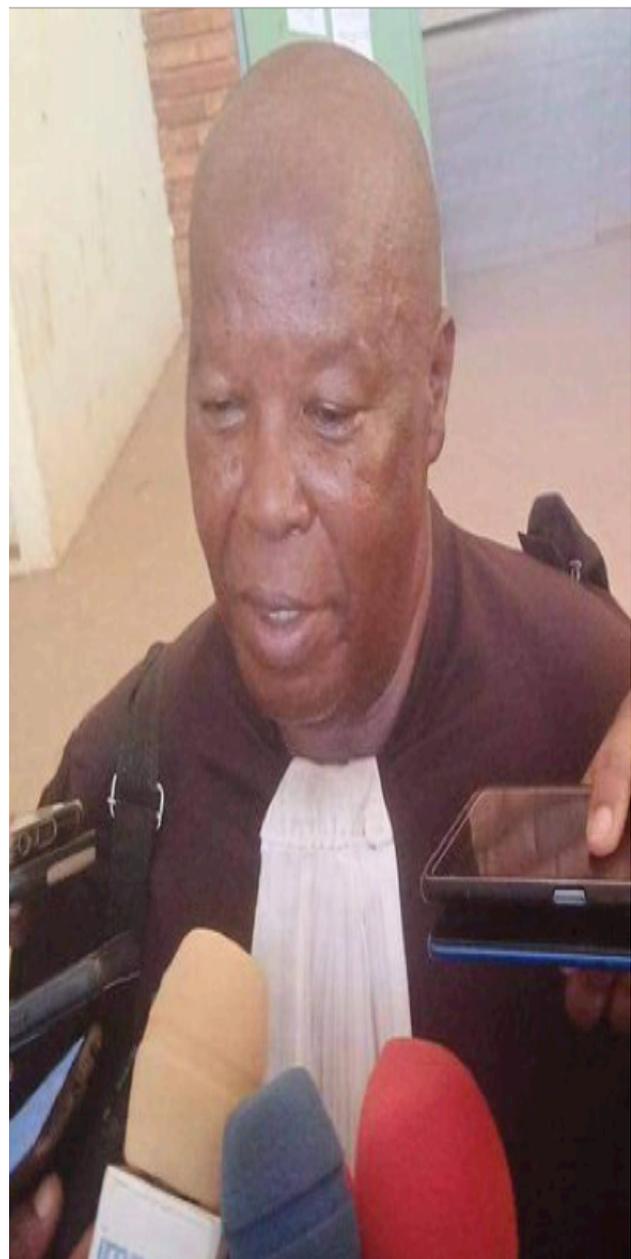
URGENT: Les résultats du Diplôme d'Etude Fondamentale (DEF) seront proclamés ce samedi 24 juin 2023. Bonne chance aux candidats.

■ Willy Sagbe



@WSagbe

«Marcel Tankoano était mon client avant. Je l'ai assisté à la police, précisément à la division des investigations criminelles... je me suis rendu compte que ses déclarations chez le procureur lors des interrogatoires étaient différentes de celles faites en enquêtes



■ (Little) Think Tank



@L_ThinkTank

[RUSSIE | UKRAINE] Sergueï Choïgou, Ministre russe de la Défense, affirme que l'Ukraine prévoit de frapper le territoire de Russie, y compris la Crimée, à l'aide d'HIMARS et de Storm Shadow, ce qui « signifierait la pleine implication de Londres et Washington ».

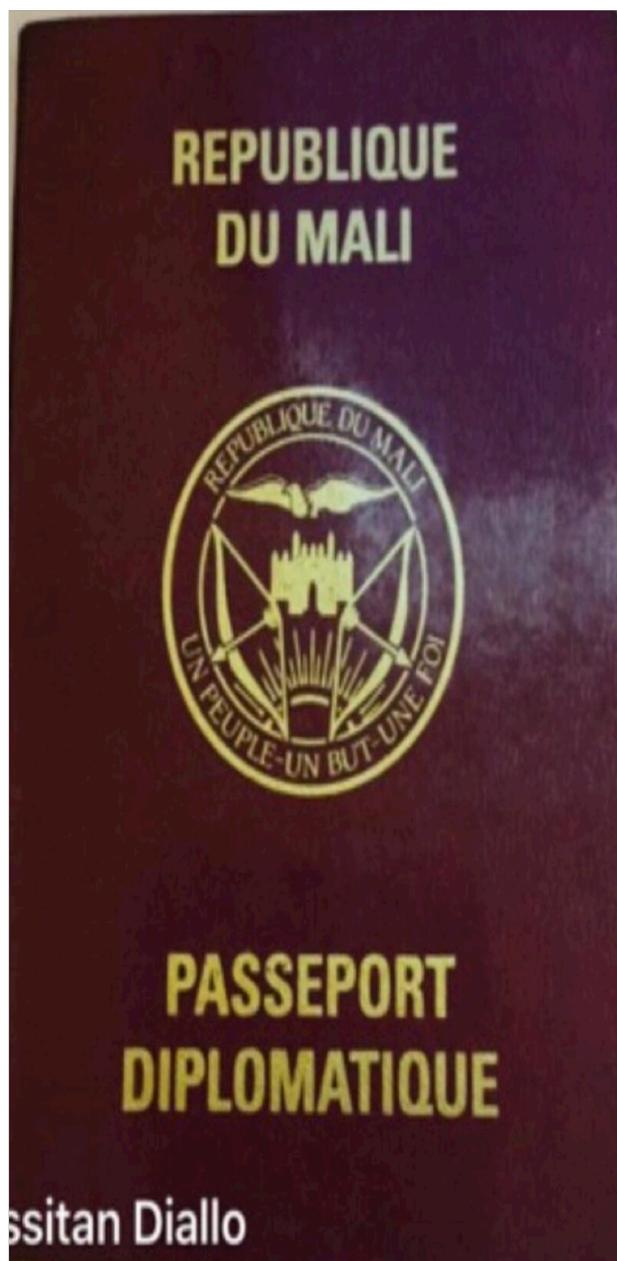


■ Mamadou Ismaila KONATE



@vieuxmko

Pitié ! Gérer et administrer les affaires d e l'État n'est pas humilié des hommes/femmes, par des gestes mesquins, sans commune mesure avec la grandeur nationale et les graves risques d'un référendum constitutionnel, empêtré dans des communiqués contrastés ! #PourLeJeVeille





L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, les cotisations que vous versez à l'INPS servent à payer les prestations aux quelles ont droit vos travailleurs.

20 70 51 75 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, assurez les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité au travail en dotant votre personnel de moyens adéquats de protection individuels et collectifs.

20 70 51 71 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs ! faites vos déclarations de cotisations et assurez leur paiement régulier et à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités.

20 70 51 73 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs! la qualité des prestations servies par l'INPS dépend de la fourniture régulière des relevés nominatifs des salaires à bonne date.

20 70 51 74 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali

Prochain sommet de la CEDEAO Les élections au Mali, en Guinée et au Burkina au menu



Ces trois pays ont été suspendus des organes décisionnels de l'organisation ouest-africaine après les coups d'Etat qui ont porté des militaires au pouvoir.

Vous pouvez partager un article en cliquant sur les icônes de partage en haut à droite de celui-ci.

La reproduction totale ou partielle d'un article, sans l'autorisation écrite et préalable du Monde, est strictement interdite.

Pour plus d'informations, consultez nos conditions générales de vente.

Pour toute demande d'autorisation, contactez syndication@lemonde.fr.

En tant qu'abonné, vous pouvez offrir jusqu'à cinq articles par mois à l'un de vos proches grâce à la fonctionnalité « Offrir un article ».

La tenue d'élections au Mali, en Guinée et au Burkina Faso, trois pays dirigés par des militaires arrivés au pouvoir par un coup d'Etat, sera au menu du prochain sommet de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), le 9 juillet en Guinée-Bissau, a annoncé, mardi 20 juin, le président ivoirien, Alassane Ouattara.

« La tenue des élections dans les délais proposés est souhaitée, afin que ces pays disposent de régimes et de dirigeants démocratiquement élus », indique un communiqué de la présidence ivoirienne publié après un entretien à Abidjan entre M. Ouattara et le représentant du secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Leonardo Santos Simao. « Le président de la Répu-

blique a révélé que ce sujet fera l'objet de discussions au cours du prochain sommet de la Cedeao, qui aura lieu le 9 juillet 2023 en Guinée-Bissau », ajoute le document.

Le Mali, la Guinée et le Burkina Faso ont été suspendus des organes décisionnels de la Cedeao après les prises de pouvoir par des militaires respectivement en 2020, 2021 et 2022. Le Mali et la Guinée avaient en outre été soumis à d'autres sanctions, en partie levées. Les militaires se sont engagés au Mali et au Burkina Faso, deux pays en proie à des violences djihadistes meurtrières, à un retour à l'ordre constitutionnel en 2024. En Guinée, la junte s'est engagée à se retirer début 2025.

Selon Alassane Ouattara, les élections sont « un impératif pour toute l'Afrique de l'Ouest, en particulier pour la Côte d'Ivoire, pays voisin de ces trois nations, qui y a soutenu tous les efforts de sortie de crise ». Le 10 février, le Mali, la Guinée et le Burkina avaient demandé, en vain, la levée de leur suspension de la Cedeao et de l'Union africaine (UA).

Le Monde avec AFP

Source : lemonde

9^e salon du financement de l'agriculture à sikasso : La banque verte reste le sponsor officiel de l'événement

Les travaux de la 9^e édition du salon du financement de l'agriculture ont débuté le mardi 20 juin 2023 à l'hôtel du cinquantenaire de Sikasso sous la présidence du gouverneur de la région, Mme Kanté marie claire Dembélé. Comme d'habitude, la Bnda est le sponsor officiel de l'événement.

« L'adaptation des échéances du crédit bancaire au calendrier agricole : quels mécanismes adoptés pour les banques et IMFs pour faciliter le financement des producteurs agricoles ? » Tel est le thème de la 9^e édition du Salon du financement de l'Agriculture débuté avant-hier à Sikasso. La Banque nationale de développement agricole (Bnda) y est présente en sa qualité de sponsor officiel. C'est sous les applaudissements nourris de la salle que le Président du Conseil régional de Sikasso, Yaya Bamba, a rendu un hommage appuyé à la Banque verte pour son appui constant et multiforme aux agriculteurs. Malgré les difficultés liées au financement du monde rural, a-t-il déclaré lors de la cérémonie d'ouverture, la Bnda continue d'accompagner ce secteur vital dans le développement du pays. Le représentant de la Direction générale, Hamidou Guindo, a réaffirmé la volonté de la Bnda de marquer constamment sa présence auprès du monde rural et de jouer pleinement sa partition dans le développement socio-économique du Mali. Les responsables de la Banque restent fidèles, dit-il, à leur engagement d'assurer le financement du monde

rural pour un développement harmonieux du pays. Hamidou Guindo a profité de cette tribune pour vanter les services digitaux développés par la banque.

Le stand de la Bnda a reçu la visite de la délégation officielle conduite par Mme le Gouverneur de Sikasso. Il faut souligner que la banque verte est le sponsor officiel de l'événement majeur du monde rural depuis sa première édition en 2014.

Source : Le Challenger



Les groupes ont empêché la tenue du référendum dans de nombreuses localités du nord. Dans un communiqué consulté jeudi sur les réseaux sociaux, le CSP écrit que, dans "la quasi-totalité des régions" du nord, "aucun vote ne s'est déroulé", à l'exception des principales villes des régions de Gao, Tombouctou et Ménaka "où les urnes ont été bourrées sans retenue". Le CSP se dit aussi "consterné" par la demande de retrait de la Minusma faite par les autorités. Il met en garde contre les conséquences sur les populations "déjà fragilisées par le terrorisme et le sous-développement". La Minusma déploie jusqu'à plus de 13.000 militaires et 1.900 policiers. Sa présence est contestée par une partie des Maliens qui l'accusent d'inaction ou d'inefficacité contre les jihadistes. En plus d'assurer une relative sécurité là où elle est basée, la Minusma finance, pilote ou soutient de nombreux projets et fait travailler des milliers de Maliens. Les relations se sont sévèrement détériorées ces derniers mois avec la junte qui a demandé son retrait "sans délai". Le CSP souligne le rôle de "cheville ouvrière" joué par la Minusma pour la mise en oeuvre de l'accord de paix de 2015. Il se dit "convaincu que le retrait de la Minusma sera un coup fatal porté" à l'accord.

Source : AFP



Mali:

Les groupes armés du nord dénoncent des fraudes lors du référendum

Des groupes armés signataires d'un important accord de paix au Mali ont dénoncé les fraudes et les irrégularités auxquelles a donné lieu selon eux le référendum sur une nouvelle constitution dans ce pays confronté au jihadisme et à une profonde crise multidimensionnelle.

Le Cadre Stratégique Permanent (CSP), réunissant ces groupes, a aussi mis en garde contre le "coup fatal" que le retrait de la mission de l'ONU (Minusma), demandé vendredi par la junte au pouvoir, porterait selon lui à l'accord de paix conclu en 2015. Le CSP est formé de groupes à dominante touarègue entrés en rébellion en 2012 pour l'indépendance ou l'autonomie du nord, mais aussi de groupes loyalistes qui avaient alors combattu du côté du gouvernement. Ces groupes qui exercent un large contrôle dans le nord ont signé en 2015 un accord de paix jugé crucial pour la stabilité du pays qui continue à faire face à la propagation jihadiste. Le CSP est opposé au projet de nouvelle Constitution, soumis dimanche à référendum et dans lequel il dit ne pas retrouver l'accord de 2015.

Il y a 10 ans:

Tiébilé Dramé, Kidal et le sens d'un acte

En retirant sa candidature à l'élection présidentielle du 28 juillet 2013 Tiébilé Dramé a prouvé son sens de responsabilité et surtout son attachement à l'intégrité du territoire et à l'unité nationale. Dix ans après, l'acte posé par le bélier

en chef mérite d'être rappelé au moment où la question de Kidal occupe toujours les esprits. Voici, in extenso, le texte intégral de la requête du candidat du Parena et négociateur en chef de l'accord de Ouagadougou sous l'égide du professeur Dioncounda Traoré.



« L'insistance du gouvernement à maintenir la date du 28 juillet 2013 pour l'élection présidentielle, alors que les conditions n'en sont pas réunies, viole les droits constitutionnels des citoyens des 11 communes de la région de Kidal et les principes d'universalité et d'égalité du suffrage.

Pendant les 18 derniers mois qu'a duré la profonde crise politique institutionnelle et sécuritaire que notre pays a connue, les Maliens à l'unisson ont réaffirmé leur attachement à l'intégrité du territoire et à l'unité nationale.

Les efforts du gouvernement et de la communauté internationale ont abouti à la signature de l'accord préliminaire de Ouagadougou ouvrant la voie à la tenue de l'élection présidentielle sur toute l'étendue du territoire.

En conséquence, la région de Kidal étant du Mali, nous devons prendre le temps d'y organiser le scrutin dans les mêmes conditions que sur le reste du territoire.

En outre, de nombreuses autres difficultés matérielles et techniques nous éloignent d'un scrutin transparent et préfigurent un cafouillage électoral aux conséquences imprévisibles.

Au regard de tout ce qui précède, j'ai décidé de retirer ma candidature à l'élection présidentielle du 28 juillet 2013 en application de l'article 152 de la loi électorale.

Je sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir m'en donner acte et d'en informer le Ministre chargé de l'Administration territoriale pour les effets qui en découlent».

Par arrêt n°2013-04/CC-EP du 18 juillet 2013, la Cour constitutionnelle, présidée à l'époque par feu Hamady Tamba Camara a «donné acte à Tiébilé Dramé du retrait

de sa candidature». Dix ans après, l'acte posé par le bélier en chef mérite d'être rappelé au moment où la question de Kidal occupe toujours les esprits.

Chiaka Doumbia
Source : Le Challenger

L'OCLEI, l'APBF et les sociétés de finances Mobile sont favorables à un renforcement de leur partenariat

Une journée d'échange a regroupé l'OCLEI, l'APBF (Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers) et les sociétés de finances Mobile du Mali, le mardi 20 juin 2023 à Maeva Palace. La journée d'échange est une initiative de l'OCLEI, elle vise à renforcer la connaissance réciproque des différentes structures et contribuer au renforcement du cadre de collaboration déjà actif entre les trois, à savoir : l'OCLEI, l'APBF et les sociétés de finances Mobile.

La cérémonie a réuni la quasi-totalité des responsables de la conformité, des systèmes d'informations et cadres des sociétés de finances Mobile du Mali.

Moumouni Guindo, Président de l'OCLEI et SIDIBE Aissata Koné, Présidente de l'APBEF-Mali, ont présidé la cérémonie d'ouverture.

Les deux personnalités ont exprimé leur volonté de renforcer le partenariat autour du traitement, combien sensible, des informations financières. La journée a permis de dégager des pistes permettant aux trois parties de partager et traiter en toute diligence et sécurité, les informations financières.

OCLEI





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Célébration des 10 années d'exercice de NRC au Mali: La Directrice pays fait le point



Le Conseil Norvégien pour les Réfugiés (NRC), une organisation internationale humanitaire, non gouvernementale et à but non lucratif, créée en 1946 en Norvège pour soutenir les personnes forcées de se déplacer ou de se réfugier, a célébré ses 10 ans d'exercice au Mali. La cérémonie s'est tenue le jeudi 22 juin 2023 dans ses locaux. La Directrice pays NRC Mali, Maclean Natugasha, a profité de l'occasion pour passer en revue les réalisations et les assistances effectuées de 2013 à nos jours et pour poser les jalons des nouvelles perspectives.

Au cours de son intervention, la Directrice pays NRC Mali a précisé que

les actions de NRC concernent 34 pays, dont le Mali. Elle a souligné que la célébration des dix années d'existence de NRC au Mali leur donne l'occasion de réaffirmer leur volonté de continuer à assister les personnes déplacées et vulnérables à travers leurs différents programmes au Mali, tout en reconnaissant les efforts de tous les employés, partenaires nationaux et internationaux qui contribuent à la réalisation des objectifs de l'organisation.

Maclean Natugasha a également fait savoir qu'en 10 ans d'appui à l'État du Mali, NRC a pu mener ses activités avec l'accompagnement et l'engagement des services tech-

niques de l'État et des autorités locales. En 10 années d'assistance auprès des personnes forcées à se déplacer et des communautés hôtes, le Conseil Norvégien pour les Réfugiés a apporté un soutien matériel, technique et financier à une large population. Les sept dernières années, leurs interventions ont touché environ 1 962 900 personnes sur l'étendue du territoire malien. Ils ont eu la confiance répétée de plusieurs partenaires financiers, dont ECHO, NMFA, l'ambassade de Suède, l'USAID, l'UNICEF, UNHCR, NORAD, Éducation cannot Wait, l'aide humanitaire allemande et l'agence suisse de développement et de coopération. Grâce à ces partenaires, ils

ont dépensé environ 62,642,641,836 francs CFA pour répondre aux besoins des populations affectées par la crise.

Enfin, elle a rendu hommage aux personnels engagés auprès de NRC, prêts à affronter toutes les difficultés pour atteindre les personnes dans le besoin. «Malgré la situation sécuritaire instable et les intempéries, le personnel de NRC à Gao, Ménaka, Mopti, Tombouctou et Ségou parvient à mener des actions pour soulager les communautés», a as-

suré la Directrice pays de NRC.

Elle a évoqué les objectifs de NRC pour 2030, qui visent à aider les personnes contraintes de fuir à être en sécurité et à exercer leurs droits. «Notre stratégie pour 2022-2025 est axée sur la protection des personnes déplacées, la facilitation de leur accès aux services de base essentiels et la recherche de solutions durables pour elles», a-t-elle souligné.

Elle a également précisé que la réalisation de cette stratégie nécessite

une synergie d'action avec les organisations partenaires, un renforcement du plaidoyer humanitaire à tous les niveaux et un engagement inflexible du personnel de NRC au Mali.

Il convient de rappeler que cette cérémonie a été marquée par la remise d'attestations aux membres du personnel qui travaillent avec l'organisation depuis 2013.

■ Maffenin Diarra

Mali : Remise de matériels pour dynamiser la filière mangue



La cérémonie de remise de matériels a été présidée par le secrétaire général du Ministère du Développement Rural, Daniel Siméon Kelema, en présence du directeur national de l'agriculture, Ou-

mar Tamboura, de la coordinatrice du Projet d'Appui à la Compétitivité Agro-Industrielle au Mali (PACAM), du représentant de l'Interprofession Manguerie (IFM Mali), des représentants de la profession agricole et du

secteur privé ainsi que des représentants de la société civile.

Le projet vise à accroître la transformation et l'exportation des produits agricoles, tout en réduisant

les pertes post-récoltes et en assurant de meilleurs rendements. Les composantes du Projet d'Appui à la Compétitivité Agro-Industrielle au Mali (PACAM) sont : la promotion de la transformation et de l'exportation des mangues, l'amélioration de l'accès aux zones de production de mangues, la promotion de la production d'aliments pour animaux, le renforcement des capacités institutionnelles et de mise en œuvre. Le désenclavement de ces zones de production permettra d'évacuer 35 000 tonnes supplémentaires de mangues par an. Le PACAM a également réalisé 06 centres de collecte et de commercialisation à Sikasso et Yanfolila pour faciliter l'accès au marché de nos produits agricoles. Pour répondre à la crise phytosanitaire qui menaçait la filière de la mangue, le PACAM a appuyé l'Interprofession Mangue dans la mise en œuvre du plan d'action de lutte contre les mouches de fruit.

Mme Haïdara Fatoumata Bah, coordinatrice du PACAM, a laissé entendre que cette dotation renforcera sans nul doute les capacités techniques grâce aux matériels informatiques et aux moyens de

déplacement. Elle a également confirmé le caractère inclusif et participatif de cette remise. La réussite de l'après-projet devrait être assurée par les services techniques. Par ailleurs, elle a indiqué que cet appui fait suite à une série d'autres soutiens à l'endroit de la DNA, notamment la formation des inspecteurs sur les normes internationales des mesures phytosanitaires et les méthodes d'échantillonnage des mangues. Les nouvelles régions, particulièrement les zones d'intervention du PACAM, ont besoin d'appui afin de promouvoir un développement plus inclusif.

Dans ses propos, le secrétaire général du ministère du Développement Rural, Daniel Siméon Kelema, a souligné que le Projet d'Appui à la Compétitivité Agro-Industrielle au Mali (PACAM) a remis un important lot d'équipements composé d'un parc informatique (60 ordinateurs et 60 onduleurs) et de 60 motos, d'un coût global estimé à 200 millions de francs CFA.

Renforcement des équipements pour dynamiser les régions agricoles

Les équipements mis à disposition visent à dynamiser les nouvelles régions en dotant les services techniques des zones d'intervention du PACAM. Cela permettra aux agents de mieux répondre aux besoins des acteurs. Cette dotation est très appréciée car elle aura un impact positif sur la production dans ces zones. En effet, les acteurs bénéficieront d'un meilleur accompagnement. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la décision prise par le gouvernement pour redynamiser les grandes filières agricoles, avec l'engagement de la Banque Mondiale.

Le directeur national de l'agriculture, Oumar Tamboura, a souligné que cet appui permettra d'accompagner, de former et d'améliorer les revenus des acteurs, contribuant ainsi à l'atteinte de la sécurité alimentaire. Il a exprimé sa gratitude envers le ministre et la Banque Mondiale à travers le PACAM, ainsi que toute l'équipe du projet pour les efforts consentis.

■ Ibrahim Sanogo



Master en Gestion des Risques et bourses de l'OMS/TDR

Cérémonie du lancement des programmes



La cérémonie de lancement conjoint du Master en Gestion des Risques de Catastrophes (GRC) et du Master en Santé Publique avec une orientation en Recherche sur la Mise en Œuvre (RMO) des programmes de santé s'est tenue le jeudi 22 juin 2023 dans la salle de conférence du décanat de la Faculté de médecine et d'odonto-Stomatologie (FMOI). L'objectif de ce programme est de renforcer les capacités des diplômés à mener des recherches sur la mise en œuvre (RMO) des programmes de santé, afin de lutter efficacement contre les maladies

tropicales négligées, le paludisme, la tuberculose, la co-infection par le VIH et la COVID-19, surtout dans un contexte de Onehealth.

La cérémonie était présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Pr Amadou KEÏTA, en présence de deux autres membres du gouvernement, à savoir celui de la Santé et du développement social, Mme Diéminatou SANGARE, ainsi que de la Sécurité et de la Protection civile, le Colonel Major Daouda Aly Moham-

Les défis de la gestion des risques de catastrophes

Les crises humanitaires sont devenues fréquentes et durent plus longtemps. Elles résultent généralement d'une combinaison de catastrophes naturelles, de conflits armés, de vulnérabilité humaine et de conséquences du changement climatique. En conséquence, le système humanitaire mondial est confronté à de nombreux défis liés à un nombre record de personnes affectées et déplacées, et cela pendant de longues périodes. Le coût de

l'aide humanitaire internationale a considérablement augmenté ces dernières années. Avec le changement environnemental mondial et local, les pandémies et les conflits, la gestion des risques de catastrophes et la planification de la résilience sont devenues des domaines de plus en plus importants pour les pays vulnérables et la communauté des donateurs.

Le Mali, comme d'autres pays du Sahel, est confronté à de multiples catastrophes naturelles (sécheresses, inondations, invasions acridiennes), des conflits et des épidémies. Cela a détruit le cadre social, institutionnel, environnemental et les moyens de subsistance des communautés, aggravant ainsi leur vulnérabilité et une recrudescence de la pauvreté. Dans cette ère des effets néfastes du réchauffement climatique, la réduction des risques de catastrophes (RRC) et le développement d'une culture de résilience des communautés sont devenus des enjeux majeurs. Les universités peuvent jouer un rôle important dans ce domaine. L'alerte au réchauffement climatique a orienté les recherches vers l'étude et la cartographie des risques. Le rôle des universités dans la gestion des risques de catastrophes

Les universités ont pour mission de travailler avec les communautés afin de comprendre les mécanismes et les impacts des catastrophes. Elles contribuent à atténuer les souffrances des communautés à travers la recherche et le développement des ressources humaines. Selon les recommandations du cadre de Sendai 2015-2030, la recherche et les universités ont une place importante dans la gestion des risques naturels. Ainsi, le futur de la gestion des risques naturels devrait s'inspirer du Cadre de Sendai pour intégrer les universités dans la collecte et la gestion des informations.

L'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB), à travers la Faculté de Médecine et d'odontostomatologie (FMOS), a mis en place un programme de Master en gestion des risques de catastrophes en partenariat avec la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC), la Plateforme Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes (PNRRC) et le projet Hydromet Mali. Ce programme académique contribuera au développement des capacités des ressources humaines nécessaires à la gestion des risques de catastrophes et à la planification de la résilience au Mali et dans la

sous-région.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Professeur Amadou KEITA, a souligné que la gestion des risques de catastrophes est un impératif de développement de notre pays dont le Gouvernement a pleinement conscience. Il a salué les efforts de l'OMS pour le soutien accordé dans ce secteur par l'octroi d'une bourse de formation pour la RMO. Les bénéficiaires de ces bourses seront dotés de compétences qui leur permettront de contribuer efficacement à la mise à l'échelle des interventions en santé publique en Afrique.

Programmes de santé : éliminer les maladies et les épidémies

Dans le cadre des programmes de santé, il est particulièrement important de se concentrer sur l'élimination des maladies telles que le paludisme, la tuberculose, le VIH, la COVID-19, les maladies tropicales négligées et les épidémies. Tout cela doit être fait dans le contexte de la santé globale, ou «Onehealth» (Une seule Santé), comme l'a souligné.

■ Maffenin Diarra

Gestion opaque au sein du PMU-MALI: Le syndicat des travailleurs permanents tance l'actuel DG

Suite à des difficultés persistantes au sein du Pari Mutuel Urbain du Mali (PMU-Mali), les responsables du comité syndical des travailleurs permanents (SAEM) ont tenu, le mercredi 21 juin dernier, un point de presse. Ils tiennent le DG du PMU-Mali pour responsable d'une crise qui continue au sein de la structure.

Selon les syndicalistes, la présente conférence est consécutive à un certain nombre de faits recensés au sein du PMU-Mali. Ils tancent le responsable mis en cause et rappellent que l'actuel DG est pourtant le 5ème directeur général

de la mandature du comité syndical. Les syndicalistes déplorent que le Directeur général soit le seul responsable à avoir géré, tout seul, un préavis de grève et un sit-in. Opposé à ce système de gestion unilatérale, le comité syndical des travailleurs

permanents a voulu dénoncer ladite pratique au sein du PMU-Mali. Au cours de la conférence, les plaignants du jour déploraient une gestion « calamiteuse caractérisée par la condescendance, l'unilatéralisme, et le mépris du comité syndical » de



la part de la direction générale du PMU-Mali. A cela s'ajoute le mépris des textes en vigueur par la direction, annoncent les conférenciers. « L'actuel DG se donne la liberté de recruter en ignorant le personnel. Le poste qu'il vise présentement est celui du directeur de l'audit et du contrôle de gestion », ont-ils indiqué. Rappelant plusieurs actions déjà menées pour la cessation du système en cours, le comité syndical énonce avoir voulu se réunir,

via cette conférence pour, dit-il, également dénoncer « la gestion calamiteuse » du dialogue social au sein du PMU-Mali. Il insiste sur la condescendance, l'unilatéralisme et sur le mépris du comité syndical en passant par le mépris des textes en vigueur dont les dispositions internes privilégiant la promotion des ressources humaines. Lesquelles dispositions sont renforcées par le PV de dénonciation en date du 21 octobre 2019. Les problèmes persis-

tant dans la structure ont occasionné la tenue d'une grande mobilisation pour le sit-in du 24 mai 2023. A la suite de ce mouvement, un accord portant sur un paiement via l'appréciation de la hiérarchie a été signé. Cette répartition à l'avantage d'être plus juste permettait d'avoir une lisibilité sur le montant effectivement reparti. Fidèle à sa pratique obscure de gestion de ces fonds, la direction générale au nom de ses prérogatives a ignoré la répartition du personnel qui, évoquent les conférenciers, en est pourtant le bénéficiaire. Ceci est d'autant plus incompréhensible qu'elle-même fait l'objet d'une gratification de la part des actionnaires qui lui reviennent exclusivement. Malgré les courriers marquant le ferme désaccord du comité syndical, énonce-t-on, la direction générale s'est empressée en répartissant ces fonds au mépris de la courtoisie qui devrait caractériser les rapports. Le refus de partager les états financiers qui ont servi de support au paiement desdits fonds laisse, aux dires des syndicalistes, soupçonner un détournement. « Nous tenons à informer l'opinion nationale et internationale que le comité syndical est résolument engagé à entreprendre toutes les actions lui permettant de rentrer en possession de ses droits confisqués par la direction générale », lit-on dans leur déclaration commune.

■ **Mamadou Diarra**
Source : LE PAYS

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:@gmail.com

Site:www.malikile.com



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**APPEL
GRATUIT**

**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Bamako :

Retenue du passeport diplomatique de l'imam Mahmoud Dicko

Ce matin, à l'aéroport international Modibo Keita de Bamako, la police des frontières a retenu le passeport diplomatique cours de validité de l'influent imam Mahmoud Dicko à son retour de Mauritanie.



Bamada.net- Ce document avait été délivré à l'imam lorsqu'il occupait le poste de président du Haut Conseil Islamique du Mali sous le régime d'Ibrahim Boubacar Keïta (IBK). Selon Amadou Ndounga Maïga, chargé de communication de l'imam Dicko, le religieux est rentré chez lui sans problème. Pourtant, il était au cœur d'un rassemblement vendredi dernier, organisé par Limama, pour s'opposer à une nouvelle constitution et protester contre la notion de laïcité.

L'imam Dicko considère que la laïci-

té telle qu'elle est mentionnée dans le projet de nouvelle constitution représente une forme radicale de laïcité qui menace l'islam en offrant une porte ouverte à ceux qui souhaitent l'éradiquer du pays. Il affirme que c'est au nom de cette laïcité que le Coran est bafoué et que Dieu ainsi que son prophète sont profanés. Il déclare qu'il ne se taira pas à ce sujet et critique vivement les autorités de la Transition, les accusant d'avoir volé la révolution du peuple, dénaturé l'histoire et transformé les victimes en bourreaux.

Selon l'imam Dicko, trois ans après la chute du régime d'IBK, les mêmes pratiques perdurent, notamment la corruption flagrante, le népotisme et le clientélisme. Il affirme que la justice est utilisée par les militaires pour réprimer toute voix dissidente, en particulier celles qui osent dire "NON". Il s'indigne en soulignant que l'on ne peut plus parler de démocratie ni d'État de droit. Il promet à ses partisans qu'il ne se taira pas et affirme préférer mourir en martyr que de vivre en traître, trahissant ainsi ses partisans actuels et passés. Il réclame également jus-

tice pour les 23 jeunes décédés près de sa mosquée les 11 et 12 août 2020.

Cependant, certains estiment que l'imam Dicko a manqué l'occasion de rendre justice à ces martyrs en soutenant les premières heures de la transition. Selon ses propres paroles, en tant qu'autorité morale du M5, il avait eu le privilège de choisir le premier ministre de la transition. Sans cette justice, l'imam Dicko, qui a collaboré avec Bah N'Daw et Moctar Ouane, jure de ne jamais collaborer avec ceux qui répriment le peuple et confisquent sa lutte. Il affirme qu'il ne peut pas combattre IBK, qui lui a tout donné, et soutenir les mêmes pratiques.

Ainsi, se pose la question : quels sont les véritables objectifs de l'imam Mahmoud Dicko ? Hier encore, il était un fervent soutien d'Assimi Goïta, mais maintenant il est l'un de ses critiques les plus virulents. Ses récentes déclarations inquiétantes laissent présager des temps sombres à venir pour la junte au pouvoir. L'année dernière, lors du forum de Bamako, il avait vivement critiqué les militaires au pouvoir, dénonçant l'arrogance des gouvernements qui prennent en otage le peuple malien et négligent les problèmes du pays. Il s'en était pris aux colonels qui ont pris le pouvoir après la chute du régime d'IBK, à cause des nombreuses manifestations à Bamako et dans différentes

régions.

Certains pensent que cette question de laïcité n'était qu'un prétexte pour l'imam de Badalabougou afin de s'opposer aux colonels. Ceux qui partagent cette opinion estiment que l'imam a grandement contribué au renversement du régime d'IBK. Selon eux, si le président Assimi et ses partisans sont au pouvoir aujourd'hui, c'est en partie grâce à l'imam Mahmoud Dicko. Par conséquent, s'il s'oppose aujourd'hui à ces mêmes colonels, il y a probablement des non-dits et des motivations cachées.

Fatoumata Bintou Haidara

Source : Bamada.net

La constitution du 18 juin 2023 : Un texte qui va beaucoup impacter la scène politique du Mali !

Après une campagne référendaire, au cours de laquelle le camp du oui a quasiment eu le monopole des médias d'état et bénéficié des moyens (logistiques et financiers) de l'état, les maliens se sont prononcés le 18 juin sur le projet de nouvelle constitution. Au moment où nous mettions sur presse, les résultats officiels n'étaient pas connus.

Mais beaucoup d'observateurs politiques estiment que le camp du OUI (du pouvoir de la Transition) est assuré de remporter le scrutin mais avec un taux de participation très faible. Si cela se confirme et que la nouvelle constitution est adoptée et promulguée, nul doute que la scène politique malienne en sera fortement impactée. Notre analyse !

Présidé par le Prof Fousseyni Samaké, le Comité de rédaction de la

Constitution du 18 juin a manqué d'inclure l'ensemble des forces politiques maliennes et de la Société Civile. Dont une partie pas des moindres a volontairement boudé ses travaux, même si au moment de sa finalisation certaines d'entre elles ont fait volte-face pour s'y joindre. Eu égard à cette réalité, il est clair que la réalisation du scrutin référendaire pose plus de problèmes qu'elle n'en règle. Puisque, par faute d'unanimité à son sujet, la classe politique et la société malienne seront plus que jamais divisés. Tout compte fait, le vote sur cette constitution est désormais fait si elle arrivait que le OUI l'emporte et qu'elle soit promulguée, le Mali rentrera dans la Quatrième République. Et le pays va renouer avec l'ordre constitutionnel. Toutefois, l'exercice politique sera considérablement différent de celui de la défunte IIIe République. Notamment

au regard des pouvoirs excessifs dévolus au futur président.

Retour à l'ordre constitutionnel

Avec l'adoption et la promulgation de la Constitution du 18 juin, le Mali va faire un nouveau saut dans l'ordre constitutionnel. Il ne restera plus au pouvoir transitionnel qu'à appliquer le chronogramme des élections générales qui s'achève par le scrutin présidentiel, en février 2024. Ce qui mettra fin à la Transition lorsque le nouveau président prendra fonction. Le Mali reviendra dans le concert des Nations. Car il retrouvera tous ses droits dans les organisations sous régionales (UEMOA et CEDEAO) tout comme au sein de l'Union Africaine. Toutes les restrictions seront en principe levées sur le pays.



L'avènement du Culte de la personnalité ?

Le pouvoir transitionnel estime que la Constitution du 18 juin (si elle est adoptée et promulguée) permettra de garantir une meilleure démocratie au Mali. Alors que les partis politiques, associations et mouvements qui s'y opposent, arguent qu'elle favoriserait l'existence du Culte de la personnalité chez le futur président de la république. Qui deviendrait un monarque républicain. Car d'après l'article 57 de la Constitution du 18 Juin, « Le président de la république détermine la politique de la nation ; nomme et démet le Premier ministre ; dispose de l'initiative des lois, préside le Conseil supérieur de la magistrature ; nomme les fonctionnaires civiles et militaires. Ne devient-il pas un hyper président voire un monarque républicain aux pouvoirs illimités ?

Double nationalité mise en cause

Dorénavant le malien détenteur d'une double nationalité est inapte à briguer la présidentielle, sauf s'il renonce à l'autre nationalité. En

effet, une disposition de la Constitution du 18 juin rend inéligible aux fonctions de président de la république toute personne binationale. C'est notamment en son article 46 qui dispose : « Tout candidat aux fonctions de président de la république doit être de nationalité malienne d'origine et ne posséder d'aucune autre nationalité à la date du dépôt de la candidature.

L'application des accords d'Alger désormais mal en point

Qu'en est-il des Accords de Réconciliation et de Paix dits d'Alger ? On estimait que c'était à cause de ces fameux accords que le pouvoir de feu Ibrahim Boubacar Keïta s'entêtait à changer la Constitution du Mali pour l'adapter aux termes des accords d'Alger. On a aussi longtemps cru que la Constitution du 18 juin, allait faire la part belle aux mouvements rebelles de Kidal, en incluant toutes leurs doléances mais les principaux intéressés ont déclaré ne pas être concernés par cette constitution. Parce que, estiment-ils, elle ne prendrait pas en compte les clauses de l'Accord

d'Alger. Telles par exemple : l'élection au suffrage universel et au scrutin proportionnel des assemblées régionales qui désigneront ensuite les exécutifs régionaux dans le cadre de la résolution de la crise du Nord. En conséquence, les habitants de Kidal (leur fief voir capitale) n'ont pas participé au scrutin référendaire. Ce qui signifie que l'application de l'Accord d'Alger en l'état n'est pas à l'ordre du jour.

Quid du sort des putschistes ?

Avec la promulgation de la nouvelle Constitution, les putschistes ne seront plus inquiétés par la justice. Car l'article 188 de la Constitution du 18 juin accorde une amnistie aux auteurs des coups d'État militaires de 2020 et 2021, en stipulant que "les actes commis avant la promulgation de la présente constitution et couverts par les lois d'amnistie ne peuvent en aucun cas faire l'objet de poursuites, d'enquêtes ou de jugements".

Falaye Keïta

Source : Le national

Effervescence de la fête de Tabaski : Les marchés de la capitale plus que jamais mouvementés



En ces jours-ci, la ville de Bamako est plus mouvementée que d'habitude en raison de la Tabaski ou fête des moutons, prévue pour le 28 de ce mois. Pour cette grande occasion, les marchés ne désertent pas et grouillent de monde. Il est pratiquement impossible de se frayer un chemin pour passer. Les vendeurs sont partout et occupent même les allées du marché pour donner plus de visibilité à leurs marchandises et attirer le maximum de clients possible.

L'ambiance et l'animation qui règnent actuellement dans les marchés de la capitale attestent de l'approche de la fête de Tabaski, l'une des plus grandes fêtes de la religion musulmane. Comme tous les ans, cette occasion est la meilleure pour les vendeurs de toutes les catégories de se remplir les poches. C'est d'ailleurs ce qui explique la

diversité et la variété de l'offre dans les différents points de vente. Ainsi, différents articles tels que les vêtements, les chaussures, les bijoux pour femmes, les produits cosmétiques, les mèches, les perruques, les lunettes, les montres et même les ustensiles de cuisine sont proposés aux visiteurs qui viennent de partout.

Au grand marché plus singulièrement, la situation est assez délicate. Passants et clients passent la totalité de la journée à se disputer le passage. De plus, du matin au petit soir, les visites ainsi que les ventes se font de façon permanente. Et même tard dans la nuit, on entend des motocyclistes et des automobilistes utiliser le son des klaxons pour pouvoir passer.

En termes de prix, il faut reconnaître que le grand marché, contrairement aux autres marchés de la capitale,

propose des articles à des prix plutôt abordables. C'est ce qui expliquerait, selon Amadou Sylla, commerçant, l'état actuel du marché. De ses explications, il ressort que même les habitants de certaines régions proches de la capitale viennent spécialement acheter leurs vêtements et tous les autres accessoires pour la fête au marché principal de Bamako.

Une fois sur place, les marchandages interminables commencent. Chacun essaie de proposer des prix qui l'arrangent. Le plus souvent, après des dizaines voire des vingtaines de minutes de discussions sur le prix, le client ramène généralement son nouveau bébé avec lui. Et dans le cas contraire, il se dirige vers d'autres boutiques pour rechercher les mêmes articles. C'est aussi ça le marché à la malienne. Peu importe le prix que l'on dispose, on peut toujours avoir les articles que l'on souhaite.



Un marché pour les pickpockets!

Comme expliqué plus haut, à l'approche de la fête, le marché se remplit à tel point que les gens se bousculent parfois pour pouvoir passer.

Les dangers des pickpockets au marché pendant les fêtes

Dans le pire des cas, les bousculades au marché peuvent dégénérer en altercations verbales, offrant ainsi des opportunités aux pickpockets. Bien que tout le monde, des commerçants aux bagagistes en passant

par les parkers, profite de l'approche des fêtes, les pickpockets ne sont pas en reste. Pour eux, toutes les occasions sont bonnes pour s'emparer des téléphones, de l'argent et même des vêtements des clients. Ils peuvent vous suivre dans le marché jusqu'à ce qu'ils obtiennent ce qu'ils veulent.

Assétou Tangara, une jeune mère de famille, a récemment vécu cette situation malheureuse. Après s'être fait voler ses biens, elle est retournée au marché pour acheter des robes prêtes à porter et de la laine pour ses filles. «Fréquenter le mar-

ché à cette période est synonyme de calvaire. Mais malgré toutes les difficultés, nous sommes obligés de nous y rendre car on y trouve des articles de qualité à des prix très abordables», a-t-elle déclaré.

Les clients ne sont pas les seules cibles des pickpockets. Certains magasiniers du grand marché affirment que les vols sont assez fréquents pendant ces périodes. C'est pourquoi ils redoublent de vigilance pour ne pas se faire avoir.

Siguéta Salimata DEMBELE

www.malikile.com

Barton Hall

Un séjour linguistique en résidence tout en s'amusant avec des activités sportives et FUN au programme !

REGION D'ACCUEIL:

Le séjour aura lieu à Barton Hall près de la ville de Torquay, dans le Devon, comté du sud-ouest de l'Angleterre, encadré par les Cornouailles à l'ouest et le Dorset à l'est, surnommé la « Riviera » anglaise avec son climat privilégié et doux.

CENTRE & HEBERGEMENT:

Le centre offre un espace extérieur de 19 hectares de parc comprenant une zone d'activité couverte, une piscine extérieure chauffée et un lac. Il est doté d'installations intérieures et extérieures avec de grands espaces en plein air offrant un exceptionnel panel d'aventure et d'activités notamment pour les sports nautiques et aquatiques.

Les jeunes sont logés en chambres de 4 à 6 lits. Toutes les chambres disposent d'une douche et toilettes privatifs. Les petits déjeuners anglais et continentaux, et deux repas chauds par jour, sont pris dans le restaurant self-service du centre.

COURS ET ATELIERS:

24 heures de cours d'anglais

Accent sur la communication pour aider les jeunes à maîtriser en anglais des situations réelles. Les cours sont dispensés par des professeurs anglophones qualifiés. Un test en début de séjour permet d'évaluer les connaissances des jeunes et de les répartir en groupes de niveau.

ANGLAIS & MULTI-ACTIVITÉS

Cours de langue: maximum 15 élèves par classe

Activités: grand choix parmi la liste ci-dessous

LOISIRS:

- Des demi-journées d'activités sportives et culturelles
- Des soirées animées.

Activités possibles sélectionnées parmi la liste ci-dessous:

Descente en rappel – Aeroball – Aquafun – Tir à l'arc – Canoë – Parcours du Combattant – Escalade – Promenade en bord de mer – Sentiers naturels et maritimes – Escrime – Balançoire géante – Accrobranche – Echelle de Jacob – VTT – Course d'orientation – Résolution d'énigmes en équipe – Construction de Radeaux – Exercices de Survie en nature – Trapèze – Vertical challenge – Tyrolienne

Tous les soirs nos équipes proposent un programme de divertissements composé de jeux, quiz et activités de détente ou divertissantes encourageant les jeunes à faire preuve de créativité. Les veillées seront choisies et adaptées aux besoins de chaque groupe de jeunes.

2 excursions d'une journée + 2 excursions d'une demi-journée.

Excursions possibles: Dartmouth – Torquay – le parc national de Dartmoor – etc.

ENCADREMENT:

Conforme aux normes Jeunesse et Sports. Equipe d'animation française et britanniques et notre Directeur de centre.

VOYAGE: Le client organise le voyage en avion au centre

Ayant beaucoup de demandes pour ce séjour, notre centre se remplit très rapidement, nous pouvons être amenés à utiliser un autre centre offrant des prestations similaires. Les activités proposées ne sont pas contractuelles. Elles sont indiquées à titre d'exemple selon les disponibilités sur place. Toute activité ne pouvant avoir lieu serait remplacée par une activité équivalente.



Dates
Séjours 2023
Du 1^{er} au 14 Août
ou
Du 14 au 27 Août

Tarifs:

2 000 000 FCFA

Frais d'Inscription :

300 000 FCFA

**Séjour
Exceptionnel
à Dakar pour
les formalités
de visas en
Juillet 2023**

MADE IN
BRITAIN



City Sightseeing Dubai

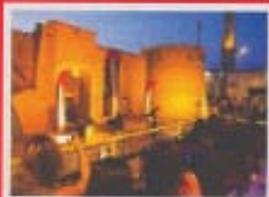
Hop On - Hop Off

City Sightseeing Dubai's hop-on hop-off bus tours combine sightseeing with transportation, allowing you to plan your itinerary. These tours will allow you to experience a scenic glimpse of Dubai's diversity. Visit historical areas taking you back in time, view incredible skyscraper landscapes, experience a magical paradise along the coast and admire the beautiful Dubai Marina. Audio commentary is available in 12 languages. Routes include over 45 stops showing the most popular attractions around Dubai.

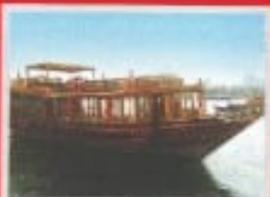


WE SHOW YOU DUBAI! DISCOVER DUBAI FROM THE BEST VIEWPOINT

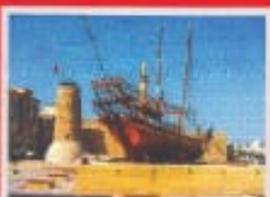
- 24
24 HR TICKET INCLUDES: Night Tour, Arabian Dhow Boat Cruise, RTA Waterbus (Abra) Ride, Dubai Museum Entry, Sheikh Saheed Al Maktoum House Entry, VIP Global Village Ticket (November-April), Al Ghurair Centre Shopping Discount Card & 5 other Museums.
- 48
48 HR TICKET ADDITIONALLY INCLUDES: Dubai Aquarium and Under Water Zoo Entry & Sharjah Tour (Shuttle bus to Sharjah available)



FREE Night Tour



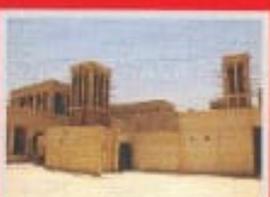
FREE Dhow Cruise



FREE Dubai Museum



FREE Water Taxi



FREE Sheikh's House

24/48
hr



On-board



Book your City Sightseeing ticket with Emirates Holidays and enjoy a complete tour around the city.

Sommet de la CEDEAO : La tenue des élections au Mali, en Guinée et au Burkina au menu



La tenue d'élections au Mali, en Guinée et au Burkina Faso, trois pays dirigés par des militaires arrivés au pouvoir par un coup d'Etat, sera au menu du prochain sommet de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le 9 juillet en Guinée-Bissau, a annoncé le président ivoirien, Alassane Ouattara, le mardi 20 juin 2023.

Les trois pays ont été suspendus des organes décisionnels de l'organisation ouest-africaine et même de l'Union africaine après les coups d'Etat qui ont porté des militaires au pouvoir. Les chefs d'Etats se

déploient depuis deux ans pour l'organisation des élections permettant le retour à l'ordre constitutionnel.

«La tenue des élections dans les délais proposés est souhaitée, afin que ces pays disposent de régimes et de dirigeants démocratiquement élus», indique un communiqué de la présidence ivoirienne publié après un entretien à Abidjan entre M. Ouattara et le représentant du secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Leonardo Santos Simao. «Le président de la République a révélé que ce sujet fera l'objet de discus-

sions au cours du prochain sommet de la CEDEAO, qui aura lieu le 9 juillet 2023 en Guinée-Bissau», ajoute le document.

Le Mali, la Guinée et le Burkina Faso ont été suspendus des organes décisionnels de la CEDEAO après les prises de pouvoir par des militaires respectivement en 2020, 2021 et 2022. Le Mali et la Guinée avaient en outre été soumis à d'autres sanctions, en partie levées. Les autorités de la transition se sont engagées au Mali et au Burkina Faso, deux pays en proie à des violences djihadistes meurtrières, à un retour à l'ordre constitution-

nel en 2024. Par contre, en Guinée où aucune crise ne menace le pays, les autorités de la transition se sont engagées à se retirer début 2025.

Selon le président ivoirien, Alasane Ouattara, les élections sont «un impératif pour toute l'Afrique

de l'Ouest, en particulier pour la Côte d'Ivoire, pays voisin de ces trois nations, qui y a soutenu tous les efforts de sortie de crise». Rappelons que le 10 février dernier, le Mali, la Guinée et le Burkina avaient demandé, en vain, la levée de leur suspension de la CEDEAO et de

l'Union africaine (UA). Pour ce nouveau rendez-vous, on attend de voir après présentation de l'évolution de la situation dans ces pays, quelle serait la réaction des chefs d'Etats de la CEDEAO.

Binadjan Doumbia.

Probables modifications du code électoral au Sénégal : Khalifa Sall et Karim Wade proches d'être candidats en 2024

La commission politique du dialogue national entre le pouvoir et l'opposition s'est prononcée en faveur de modifications du code électoral qui lèveraient l'inéligibilité des deux hommes suspendus il y a quelques années. Cette décision est la plus attendue du dialogue national qui s'est ouvert le 31 mai à Dakar entre le pouvoir et certains partis d'opposition. Les principaux rivaux du président Macky Sall pourront-ils recouvrer leurs droits civiques dont ils ont été déchus suite à des condamnations ? Pourront-ils se présenter à l'élection présidentielle de 2024 ? La commission politique a répondu par l'affirmative, se disant favorable à une modification des articles L28 et L29 du code électoral.

Cette décision, si elle venait à être adoptée, réhabiliterait les droits civiques et politiques des personnes qui ont bénéficié d'une grâce présidentielle et qui ont purgé leur peine. «L'article L29 rendait inéligible de façon permanente quiconque avait été condamné à une peine supérieure à cinq ans de prison. Nous sommes tombés d'accord sur le fait que cela n'était pas conforme aux standards internationaux», explique Déthié Faye, un des politiques qui prend part au dialogue

et qui se dit n'appartenant ni à la majorité ni à l'opposition. La commission souhaite que l'inéligibilité soit levée une fois la peine effectuée, sauf dans les cas de trafics de stupéfiants, de crimes ou de détournements de deniers publics, pour lesquels la période s'étendrait cinq ans après l'expiration de la condamnation.

«Karim Wade et Khalifa Sall pourront donc participer à l'élection, car ils ont bénéficié d'une grâce et ont épuisé leur peine», conclut Déthié Faye. Karim Wade, fils de l'ancien président Abdoulaye Wade, avait été condamné en 2015 à six ans de prison ferme pour enrichissement illicite, avant d'être gracié et de s'exiler au Qatar. Khalifa Sall, ancien maire de Dakar, avait quant à lui été écarté de l'élection présidentielle de février 2019, ayant été condamné à cinq ans de prison ferme pour détournements de fonds publics, avant d'être gracié en septembre de la même année.

Si la modification du code électoral pourrait permettre à ces deux hommes politiques de se présenter en 2024, la question reste en suspens pour Ousmane Sonko. Le président du parti des Patriotes

africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef) a été condamné à deux ans de prison ferme pour corruption de la jeunesse et à six mois avec sursis pour diffamation. Ces peines, qui ne sont pas encore définitives, menacent directement son éligibilité. «Malheureusement pour le cas d'Ousmane Sonko, nous n'avons pas trouvé d'issue», regrette Moundiaye Cissé, de l'ONG 3D.

La question sensible des parrainages. La participation du président Macky Sall à l'élection présidentielle est une question controversée qui n'a pas encore trouvé de consensus. Ses opposants l'accusent de vouloir briguer un troisième mandat, mais il refuse pour l'instant de se prononcer. Son entourage affirme que cette candidature serait légale, contrairement à celles de ses rivaux et de la société civile. Mouhamadou Dia, responsable de la communication du dialogue national, rappelle que le Conseil constitutionnel est la seule institution juridique habilitée à prendre une décision concernant les candidatures.

La commission politique a tout de même réussi à avancer sur la ques-



tion sensible des parrainages et des règles du jeu électoral, qui ont été un motif d'élimination de candidats dans le passé. Les pourcentages du parrainage citoyen ont été revus à la baisse, passant d'un minimum de 0,8 % à 0,6 % du fichier électoral. Les candidats auront également le choix de faire valider leur candida-

ture par 13 députés ou par 120 chefs d'exécutifs territoriaux tels que des maires ou des présidents de conseil départemental, explique Déthié Faye. Moundiaye Cissé se réjouit de cette avancée, qui permettra à davantage de candidats de participer. Les débats doivent se poursuivre sur la consolidation des droits et

libertés, la question des détenus, le cumul de la fonction de chef de l'Etat et de chef de parti, ainsi que l'accès aux médias d'Etat, selon Déthié Faye.

Binadjan Dombia

Asamoah Gyan : La légende ghanéenne du football, annonce sa retraite



La légende ghanéenne du football, Asamoah Gyan, a annoncé officiellement sa retraite du sport à l'âge de 37 ans. Meilleur buteur de tous les temps du Ghana avec un nombre incroyable de 51 buts, Gyan a fait ses adieux à une carrière de plus de deux décennies lors d'un événement dans la ville animée d'Accra.

«C'est avec des émotions mitigées que je me tiens devant vous aujourd'hui, face à une décision que tout footballeur redoute. Le moment est venu pour moi de répondre à l'appel, d'embrasser un nouveau chapitre», a déclaré Gyan, sa voix teintée à la fois de nostalgie et d'anticipation.

La carrière internationale de Gyan a été ornée de nombreuses distinctions et réalisations. Il a représenté le Ghana avec distinction lors des Coupes du monde 2006, 2010 et 2014, laissant une empreinte indomptable sur la scène mondiale. De plus, il a joué un rôle crucial dans sept tournois de la Coupe d'Afrique des Nations, menant son équipe à la finale à deux reprises.

La Coupe du monde 2010 en Afrique du Sud a été témoin de l'éclat de Gyan, où il a montré ses prouesses implacables en matière de buts. Cependant, c'est lors du choc des quarts de finale contre l'Uruguay que le destin a porté un coup cruel. Dans les derniers instants de la

prolongation, il a pris un penalty après le tristement célèbre handball de Luis Suarez. La frappe de Gyan a touché la barre transversale, éteignant les rêves du Ghana d'un triomphe historique.

Le penalty manqué de Gyan en quart de finale contre l'Uruguay a empêché le Ghana de devenir la première nation africaine à atteindre les demi-finales, laissant une marque indélébile sur sa carrière. Malgré cela, la carrière de Gyan a connu des sommets remarquables, gravant son nom dans les annales de l'histoire du football ghanéen et africain.

Aichatou Sanogo



Bélier (21 mars - 19 avril)

Au bureau, on vous félicite pour votre travail irréprochable. Mais une organisation méticuleuse vous permettrait sans doute de mieux vous avancer dans vos divers dossiers. Rangez un peu mieux sur votre lieu de travail, classez vos projets, faites le tri en jetant ce qui ne servira plus et investissez dans du petit mobilier pour ne plus être caché par un monceau de paperasses ! Vous y verrez nettement plus clair.



Taureau (20 avril- 19 mai)

D'un naturel pourtant optimiste, il est possible que vous traversiez une phase de découragement. Ces derniers temps, vous avez assisté à de nombreuses injustices dans votre milieu professionnel et cela vous irrite. Votre peur du conflit vous empêche de confronter les personnes concernées et pourtant, il faut que vous arriviez à libérer la parole. En effet, ces sentiments négatifs risquent d'entamer votre moral.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous traversez une période de questionnements. Vous avez l'impression que votre emploi actuel ne mobilise pas toutes vos compétences, et que vous seriez plus épanoui dans une autre branche ? Vous hésitez à lancer votre boîte et ainsi devenir votre propre patron ? Les astres vous accompagnent dans vos nouveaux projets. Si vous arrivez à mettre en place un plan d'action raisonnable, la réussite va vous sourire.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Si vous hésitez à vous lancer dans un projet parce que vous le trouvez audacieux, ne doutez plus et lancez-vous. Vous avez en main toutes les ressources nécessaires pour mener à bien cette entreprise. Vous disposez des moyens humains comme des moyens matériels, sans compter sur votre créativité et votre aptitude naturelle à bien répartir les tâches. Souriez, votre avenir professionnel s'annonce plein de succès.



Lion (22 juillet - 23 août)

Les influx conseillent aux natifs de rester souples et ouverts à d'autres visions professionnelles. Le temps est venu de reconnaître que parfois, vous avez des œillères. Vous pourriez vous en apercevoir lors d'une réunion. Ce sont les propositions des autres qui vont vous aider à faire avancer votre projet sur la bonne voie. Leurs considérations sont porteuses d'une nouvelle énergie très positive. Vous n'avez plus qu'à vous en saisir pour évoluer.



Vierge (23 août 23 septembre)

Vous débordez d'énergie et vous ressentez le besoin de montrer à votre entourage professionnel de quoi vous êtes capable. Vous avez de grandes ambitions et vous souhaitez que ça se sache. Votre motivation et vos aspirations sont tout à fait louables, mais attention à ce que ça ne se retourne pas contre vous. Vous pourriez perdre en efficacité à vouloir mener de front plusieurs travaux dans l'unique but d'éblouir votre entourage.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Que vous soyez en poste ou que vous cherchiez un travail, la journée vous semblera compliquée. Rien ne se passera comme vous l'aviez prévu. Vos interlocuteurs vous paraîtront tous plus idiots les uns que les autres. Impossible de bien travailler dans ces conditions ! Ne vous énervez pas, les choses vont s'améliorer dans les jours qui viennent. Alors, faites une pause, et attendez demain. Tout ira beaucoup mieux.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous ne saurez plus vraiment où donner de la tête, aujourd'hui, tant les dossiers à gérer sont nombreux. Appuyez-vous sur votre talent d'organisation et de coordination pour tirer le meilleur de vous-même. Rien n'est insurmontable, à condition d'établir un plan de bataille digne de ce nom. Soyez méthodique et patient pour parvenir à vos fins, la route est longue, mais les satisfactions seront nombreuses, ressourcez-vous après un tel effort.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Il vous faudra faire preuve d'une grande patience au travail. Rien ne se passe comme vous l'aviez prévu. Restez calme. Vous mettre en colère ne vous servira à rien. Vous verrez que les choses s'amélioreront au fil de la journée. Finalement, vous pourriez même apprécier ce surcroît de travail et ce stress ! Vos supérieurs vont quant à eux vous remarquer et apprécier votre zénitude. Ils pourraient même envisager un nouveau poste.



Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vitalité et créativité seront les deux mots d'ordre du jour. Le ciel vous donne un coup de pouce en ce sens, alors mettez à profit cet état d'esprit renouvelé en faisant fuser les idées sans attendre. Vous vous appliquez en ce sens, mais vous êtes rongé par le doute, au point de freiner votre avancée. Ayez confiance et ne guettez pas à tout prix l'approbation d'autrui pour faire avancer vos projets, les fondations sont solides.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Bonne nouvelle : on vous prend enfin au sérieux ! Vous atteindrez les objectifs professionnels que vous vous étiez fixés, non sans mal. De belles perspectives vous attendent, mais ne brûlez pas toute votre énergie d'un coup, elle pourrait bien vous servir dans les prochains temps. Quant à l'idée de foncer tête baissée dans de nouveaux projets, laissez-la tomber, elle pourrait facilement vous nuire.



Poisson (19 février - 21 mars)

Il est grand temps de faire du ménage sur votre bureau. Arrêtez de procrastiner et mettez de l'ordre dès aujourd'hui ! Commencez par classer les feuilles volantes, puis les dossiers avant de vous attaquer à vos mails. On ne vous demande pas de tout boucler pour ce soir, mais au moins de faire du tri. Cela vous aidera à y voir plus clair dans vos tâches à accomplir et vous disposerez d'une ambiance plus propice à la concentration !

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Commission de promotion de la justice et de la médiation
KASSOUMI invite les acteurs de la justice à la pédagogie à l'Assemblée
1273 Malikilé



Irregularités financières à l'OMH
Kamena lève le voile!

Commission de finalisation du projet de Constitution
Le rêve brisé
1274 Malikilé



Yehb Samaka
Les enfants de Badalabougou servis

Séance édition de la Nuit de l'Entrepreneur: Un rendez-vous d'affaires et de partage d'idées novatrices
1275 Malikilé



ASE
Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA

Mali: Salim Elvirigine Moussa Faki Mahamat reçu par Assimi Goita
1276 Malikilé



Amnata Dicko aux Nations Unies
La grosse arnaque!

Gestion des fonds d'aménagement et de protection des forêts et de la faune: La Vérificateur Général dénonce 1.000.000.000 FCFA d'irrégularités financières
1277 Malikilé



Projet SWELCO et autonomisation des femmes
242 filles et femmes installées

AIDE: Me Moustapha Cissé, l'homme de la situation
1278 Malikilé



Economie et gestion
Fcfa ou monnaies nationales. De quoi ont peur les pays de la zone franc?

Le responsable des Droits de l'Homme persona non grata
1279 Malikilé



Président Moustapha
Moustapha Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM

Marking Pass: Des élèves exposés à la querelle populaire
1280 Malikilé



Finalisation de l'évent-projet de Constitution
Les travaux débuts aujourd'hui!

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé

+223 70 44 22 23

ampikile@gmail.com

www.malikile.com